



Blanquer : La fermeture des écoles n'a plus de date limite

La réouverture des écoles c'est pour mai, juin ou septembre ? Après avoir annoncé la réouverture des écoles à différentes dates, le ministre opte le 30 mars sur Europe 1 pour une position plus réaliste : la date de la réouverture lui échappe. Ce qui ne l'empêche pas de parler du bac. Il annonce ne pas dévier de la revalorisation, ce qui réveille le spectre de la réforme des retraites...

Réouverture : plus de date



Le retour dans les classes le 4 mai ? « C'est un scénario. C'est une possibilité. Ca dépendra de l'évolution de l'épidémie », a déclaré JM Blanquer le 30 mars sur Europe 1. « Ou verra courant avril ce qu'il en est ». La mesure lui échappe d'autant plus que se posera aussi la question des conditions de la réouverture. On voit mal comment la réouverture pourrait avoir lieu en l'absence de tests systématiques, de gel, de masques. On ne sait d'ailleurs pas qui pourrait effectuer les tests. Sur tous ces points, JM Blanquer, comme le gouvernement, flotte au gré des événements faute d'avoir été capable de les anticiper.

Un bac au contrôle continu

Le ministre s'est aventuré à promettre qu'il y aurait un bac. « Oui il y aura un bac », a-t-il dit. « Mon premier objectif c'est de garantir aux élèves de terminale qu'ils ne vont pas perdre leur année. Mon deuxième objectif c'est de garantir le niveau du bac ». Alors que la sortie du confinement ne semble pas possible avant au plus tôt le 4 mai, il est déjà certain que ce deuxième objectif aura beaucoup de mal à être atteint.

JM Blanquer n'a pas indiqué comment le bac se passerait. « Je donnerai la formule à la fin de cette semaine », a-t-il promis. Mais il penche visiblement vers un bac en contrôle continu. « Si on passe en partie en contrôle continu on va gagner du temps ce qui ne sera pas négligeable », dit-il. « Il y aura forcément une dose de contrôle continu. La question est de définir jusqu'où. Il faut que les règles soient connues à l'avance ».

Sur ce dernier point le décret pris en application de la loi d'urgence fixe un délai de 15 jours minimum avant l'examen. Tout le reste de l'organisation de l'examen peut être bouleversé par le ministre comme il le souhaite. Pour que JM BLanquer arrive à fixer la date de l'examen et ses modalités, il faudrait qu'il ait une vision claire de la sortie du confinement, à moins pour qu'il

opte pour un examen totalement passé à distance. Il n'est pas certain qu'il ait une vision certaine de la sortie de crise dans quelques jours.

Des vacances de printemps

Interrogé sur les vacances, le ministre confirme qu'elles seront bien prises par les enseignants et les élèves selon le calendrier prévu pour les vacances de printemps. Des enseignants ont quand même prévu de continuer à suivre leurs élèves ne serait ce que pour les soutenir dans l'épreuve du confinement.

Pour le ministre, « durant cette période les professeurs ne donnent pas de travail supplémentaire. Ils ne sont pas au travail ». Le ministère devrait envoyer des recommandations aux familles et proposer un soutien scolaire à distance fait par des enseignants volontaires. « On va proposer aux professeurs qui le veulent d'avoir un lien individuel avec certains élèves ciblés auparavant », a dit JM Blanquer.

Et la réforme des retraites

JM Blanquer n'a pas oublié la mauvaise nouvelle. Sur la revalorisation, « je ne dévie pas d'un pouce de cette question », affirme-t-il. Faut-il comprendre que la réforme des retraites n'est pas enterrée ? Dans la situation économique du pays après plusieurs mois d'arrêt et une chute inédite du PIB, ce serait une catastrophe pour les enseignants car aucune revalorisation ne pourra être à la hauteur de leurs pertes.

François Jarraud

Sur Europe 1